



Agir à la DGFIP : demain il sera trop tard !

Les organisations syndicales du Pas-de-Calais, FO-DGFIP, Solidaires Finances Publiques, UNSA/CFTC et CFDT Finances Publiques considèrent que la situation de la DGFIP est grave et alertent les personnels sur l'ampleur des restructurations en cours dans le réseau et sur leurs conséquences. Que ce soit dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme territoriale ou de la démarche stratégique, déclinaison de la MAP à la DGFIP, tout est prétexte à la réduction du maillage territorial du réseau au mépris de l'égalité d'accès du citoyen au service public.

Avec les suppressions d'emplois envisagées pour 2016, c'est déjà près d'un emploi sur quatre qui a été détruit en 15 ans aux finances publiques. Rien ne semble indiquer que cette hémorragie cesse un jour. De surcroît, la Cour des Comptes vient de faire savoir qu'il conviendrait de supprimer plus d'un fonctionnaire sur deux et de remettre en cause la réduction du temps de travail.

Alors même que les gouvernements successifs affichent la lutte contre la fraude fiscale et le contrôle de l'usage de l'argent public comme des priorités, les décisions arbitraires de suppressions continues des emplois nécessaires compromettent durablement l'exercice des missions. Faudra-t-il en arriver à la situation de la Grèce pour qu'enfin les missions de la DGFIP ne soient plus sacrifiées et que cessent les suppressions d'emplois ? Ou alors, le gouvernement a-t-il déjà décidé de confier tout ou partie de certaines missions au secteur privé comme en témoigne son acharnement à mettre en place la retenue à la source ?

- **Ne pas réagir, c'est permettre** le démantèlement d'encore plus de sites DGFIP. N'attendons pas d'être directement concerné pour agir.
- **Ne pas réagir, c'est cautionner** la destruction de nos services, de nos emplois et à terme de la cohésion sociale.
- **Ne pas réagir, c'est admettre** implicitement la remise en cause de nos statuts particuliers, premier pas vers la mobilité géographique ou fonctionnelle forcée.
- **Ne pas réagir, c'est aussi accepter** de nouvelles dégradations de la qualité du service et de nos conditions de travail.

C'est par la mobilisation des personnels, élus et usagers que l'on pourra stopper ce rouleau compresseur qui frappe toutes les missions et tous les postes ou services de notre administration et ainsi inverser la tendance.

Les syndicats de la DGFIP engagent les personnels à se mobiliser et les appellent à participer à toutes les actions locales ou nationales. Il y a urgence à faire obstacle à la destruction programmée de nos services, urgence à faire comprendre à la Direction Générale et au gouvernement qu'ils doivent renforcer les emplois de la DGFIP pour assurer nos missions de service public. De notre détermination et de notre capacité collective à nous mobiliser dépend notre avenir. Demain, il sera trop tard.



Les agents de la DDFiP 62 sont des benêts ?

À en croire les documents de travail fournis pour le dernier CTL, nous avons bien l'impression que c'est le cas ...

Nous n'avons pas pour habitude de jeter l'opprobre sur le travail du Directeur mais ses paroles ont parfois plus de poids que nos comptes rendus auprès de certains, mettant ainsi les syndicats dans le lot commun des menteurs...

Quand nous dénonçons l'amateurisme de la Direction, celle-ci nous répond que notre formalisme est poussé à l'extrême. Nous avons donc décidé d'apporter quelques éclairages sur le sujet, avec un exemple sur la fiche d'impact du rapprochement des SIE d'Arras. Jugez plutôt :

1^{er} extrait :

« Le Directeur Départemental a par ailleurs évoqué le projet de restructuration lors de sa rencontre le 28/05/2015 avec M. Laurent DUPORGE (PS), maire de LIEVIN et conseiller départemental du PAS-DE-CALAIS. »

Que faire de l'avis d'un élu sur une circonscription qui n'est pas la sienne ?? Ce « copier-coller » s'est par ailleurs retrouvé sur d'autres fiches, mais pas toutes...

2^{ème} extrait :

« L'opération permettra de faciliter le pilotage, d'unifier les méthodes et organisations de travail, et de surmonter plus aisément les absences au sein du service grâce à une équipe plus étoffée. »

Au 01/09/2015, la situation des emplois et des effectifs au SIE Ouest est la suivante :

	A+	A	B	C
EMPLOIS (TAGERFIP)	1	1	10	1
EFFECTIFS (REELS)	1	1	9,6	2,8

Le total des emplois est de 13

Au 01/09/2015, la situation des emplois et des effectifs au SIE Est est la suivante :

	A+	A	B	C
TAGERFIP	1	1	11	6
REELS	1	0,8	9,8	8,2

Le total des emplois est 19

L'addition des totaux devrait donc logiquement donner 13+19=32

Or, au 01-01-2016, la situation des emplois au sein du SIE d'ARRAS sera la suivante :

	A+	A	B	C
EMPLOIS (TAGERFIP)	1	2	21	7

Avec un total de 31, il faudra nous expliquer comment une équipe peut-elle être « plus étoffée » qu'à 32, à moins de vouloir nous faire prendre des vessies pour des lanternes...

3^{ème} extrait :

« Le projet d'installation de la nouvelle équipe a été adressé à l'IHS. »

En réalité, ce projet a été envoyé à l'ISST dans le cadre d'une réunion du CHSCT, comme document de travail. L'ISST n'a pu rendre son avis que le 1^{er} octobre soit bien après la date du CTL fixée initialement au 24/9 date à laquelle il a été sollicité par la direction suite à nos déclarations liminaires...

Fort heureusement, quand un vérificateur notifie un rehaussement ou quand un comptable effectue une analyse financière, les « erreurs ou omissions » sont bien moins nombreuses !

Amateurisme ou formalisme ???